**ARRÊTÉ N° ………….**

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DE LA PRIME DE POUVOIR D’ACHAT EXCEPTIONNELLE**

**De Mme/M …………..**

M ……………….. Maire/ Président de la commune/l’établissement de ……………..,

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment ses articles L. 714-4 et suivants,

Vu le décret n° 2023-1106 du 31 octobre 2023 portant création d’une prime de pouvoir d’achat exceptionnelle pour certains agents publics de la fonction publique territoriale,

Vu la délibération du ………… (conseil municipal / syndical/ d’administration/ communautaire) en date du ………….. fixant le principe et les montants de la prime de pouvoir d’achat exceptionnelle,

Considérant que sur la période courant du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023, M./Mme ...................................................... (nom, prénom), ………… (titulaire, stagiaire, contractuel de droit public) a perçu une rémunération brute de ………… euros,

(Le cas échéant, pour les agents qui ont exercé à temps non complet ou à temps partiel sur la période de référence) Considérant que sur la période courant du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023, M./Mme ...................................................... (nom, prénom), a exercé ses fonctions à temps non complet à raison de … heures hebdomadaires OU a été autorisé(e) à exercer ses fonctions à temps partiel à raison d’une quotité de temps de travail de … %,

(Le cas échéant, pour les agents qui n’ont pas exercé leurs fonctions pendant la totalité de la période de référence) Considérant que sur la période courant du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023, M./Mme ...................................................... (nom, prénom), a été employé(e) et rémunéré(e) par une collectivité territoriale ou un établissement public du ………… au …………,

Considérant que M./Mme ...................................................... (nom, prénom) peut bénéficier de la prime de pouvoir d’achat exceptionnelle.

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1er :** M./Mme percevra ………….. euros au titre de la prime de pouvoir d’achat exceptionnelle.

**ARTICLE 2ème**: Cette prime sera versée en ………….. fraction(s).

**ARTICLE 3ème:** En application des dispositions de l’article R421-1 du Code de Justice Administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif d’Orléans dans le délai de 2 mois suivant la notification à l'intéressé(e).

**ARTICLE 4ème**: Le ………. Maire/Président est chargé de veiller à l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l’intéressé(e).

Ampliation du présent arrêté sera transmise au :

* Comptable public,
* L’intéressé(e).

Fait à ………………. le ……………..

Le Maire / Président

L’autorité territoriale :

* Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
* Notifié à l’intéressé(e) le ......................................

Signature de l’agent :